

ACORAM IDF

BULLETIN DE LA DÉLÉGATION ÎLE DE FRANCE



Numéro 86

Juillet 2015

ACORAM - 86 rue d'Amsterdam 75009 PARIS - Tél. 01 40 16 25 45 - Messagerie : secretariat@acoram.fr

Le Mot du Délégué



CV(H) Bruno de BEAUFORT
Délégué Ile-de-France
Tél. 0139514286
bruno.de-beaufort@orange.fr

N'ayant pas souhaité demander le renouvellement de son mandat d'administrateur, le CV(H) Gérald BONNIER a renoncé à la présidence de l'ACORAM et le Conseil d'Administration du 30 mai 2015, à l'unanimité, l'a nommé Président d'honneur. Nous le remercions pour ces cinq années pendant lesquelles il a tenu la barre de l'ACORAM.

Notre Conseil d'Administration a décidé de me confier la charge de lui succéder. C'est un grand honneur et en même temps un challenge en raison des multiples défis que nous avons à relever. La mobilisation de vous tous nous permettra d'atteindre ce but.

Après les actualités de l'ACORAM vous trouverez dans ce bulletin les comptes-rendus des remarquables manifestations du trimestre (conférence sur les comptoirs de l'Inde, la soirée exceptionnelle des 90 ans de l'ACORAM à l'Hôtel de la Marine, les visites du Mont-Valérien et du Sénat sous la conduite du sénateur TRILLARD).

Vous trouverez également le visuel et le bulletin d'inscription au colloque sur le contre-terrorisme maritime organisé en partenariat avec les clusters maritimes et qui aura lieu le 30 juin 2015 à la résidence de l'Ambassadeur du Luxembourg. Inscrivez-vous rapidement.

Retenez enfin la date de notre prochaine conférence d'automne qui aura lieu le jeudi 3 décembre 2015 à l'Ecole militaire. C'est l'Amiral LAUNAY, ancien Inspecteur général des Armées et Conseiller d'Etat en service extraordinaire, qui nous parlera du rôle du Conseil d'Etat en matière de consultation et ses implications en matière de Défense et de la mer.

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances estivales.

Actualités de l'ACORAM

Les derniers évènements marquants sont l'Assemblée Générale du 30 mai 2015 à l'Ecole militaire et le déménagement du siège au 86 rue d'Amsterdam qui a eu lieu le 9 juin dernier.

Assemblée Générale du 30 mai 2015

Notre président le CV(H) Gérald BONNIER a d'abord présenté le rapport moral et d'activités :

- Stabilité du nombre d'adhérents à 3580.
- Les jeunes sont bien présents et constituent la moitié des nouvelles adhésions. Dans la dernière promotion de réservistes opérationnels la moitié des EV1(R) promus LV(R) sont acoramien. 9EV(R) et LV(R) sur un total de 18 sont membres de notre CA.
- L'Alliance Navale nous permet de nous rapprocher de l'Ecole Navale qui accueille désormais toutes les formations d'officiers de Marine, de bénéficier du réseau carrières de la FAOMA et d'organiser des évènements en commun avec les autres associations qui la constituent.
- Une réorganisation territoriale va être mise en œuvre (cessation d'activité de certaines sections, faciliter la gestion administrative d'autres sections).
- Les activités de l'ACORAM (formation, information, embarquements, sports, rayonnement).
- Marine&Océans. L'édition de notre revue se solde par une perte. Il est demandé à chaque adhérent de trouver au moins un nouvel abonné extérieur dans son entourage pour améliorer cette situation.
- PROTECHMAR : excellente visibilité de ces séminaires dont le prochain sur le contre-terrorisme maritime est organisé le 30 juin 2015 à l'ambassade du Luxembourg en partenariat avec les clusters français et luxembourgeois.

Le trésorier national a ensuite présenté les comptes 2014 qui se soldent par une perte de 40k€ due à Marine&Océans. Une solution doit être trouvée avant fin 2015 pour remédier à cette situation.

Résultats du vote du tiers sortant au CA

Sont élus ou réélus l'EV1(R) David ALFORT, le LV(R) Sébastien CABARET, le LV(R) Pierre-Gilles DELOFFRE, le CF(R) Jean-Luc GUITERA, le LV(R) Marc ROBY et le LV(R) Olivier TUPET

Interventions du CA ROUSSEAU, commandant le CESM, et du CV BERTRAND, délégué aux Réserves de la Marine

- 6000 marins et 50 bâtiments sont en opérations quotidiennes ou en OPEX.
- Le nombre d'ESR Marine va passer de 5000 actuellement à 6000 en 2019 en raison des opérations de protection décidées par le gouvernement, ce qui va entraîner une augmentation du budget des Réserves à hauteur de 117M€ en 2019.
- La Marine est très intéressée par le réseau national que constitue l'ACORAM.

Remise des médailles ACORAM

La délégation Ile de France a été particulièrement à l'honneur. Le LV(H) Daniel LEBREC a reçu la médaille d'argent, le CF(R) Frédéric FONTAINE et la CF(RC) Marie-Christine MECHET, le CF(RC) Bertrand GALIMARD-FLAVIGNY ainsi que l'EV1(R) Olivier-Marc DION ont reçu la médaille de bronze.

Nous leur adressons nos plus vives félicitations.

Déménagement du siège le 9 juin 2015

86 rue d'Amsterdam 75009 Paris Tel : 0140162545 (secrétariat) et 0140162546 (délégué général)

Activités du trimestre

PROTECHMAR sur le Terrorisme Maritime

à la résidence de l'Ambassadeur du Luxembourg
8, avenue Emile Deschanel 75007 PARIS,
le mardi 30 juin 2015 de 17h à 20h.

Organisé par l'ACORAM en liaison avec le Cluster Maritime Français et le Cluster Maritime Luxembourgeois.

Menaces émergentes et Contre-terrorisme maritime

- Ouverture par Son excellence l'Ambassadeur du Luxembourg à Paris
- Enjeux, menaces et réponses de l'Etat français en mer et dans le cyber-espace
- Les réponses du Royaume-Uni
- Panorama des outils du marché de la cyber-défense
- Prévention et mitigation des nouveaux risques
- Terrorisme maritime contre les navires de croisière et yachts
- Table ronde : interdépendance des menaces (terrorisme, immigration clandestine, piraterie, cyber-attaque), coopération civile et militaire, coopération européenne
- Conclusion par Francis Vallat, Président de l'EAMC, European Network of Maritime Clusters



BULLETIN D'INSCRIPTION
au séminaire PROTECHMAR consacré au contre-terrorisme maritime
le 30 juin 2015

A renvoyer avant le 23 juin 2015 :
par mail à communication@acoram.fr
ou par courrier à ACORAM 86 rue d'Amsterdam 75009 Paris

Grade ou titre.....Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Section ACORAM.....Email.....

Téléphone.....Entreprise.....

Sera accompagné(e) par :

Grade ou titre.....Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Section ACORAM.....Email.....

Téléphone.....Entreprise.....

Activités	Réf	Prix	Nombre de personnes	Total
Participation au colloque PROTECHMAR le mardi 30 juin de 17h à 20h00, suivi d'un cocktail	A	45€	€
Tarif réduit (enseignants et jeunes de moins de 30 ans)	B	25€	€
TOTAL Chèque ci-joint à l'ordre de ACORAM			€

Signature..... Date.....

Activités du trimestre écoulé

Visite du Mont-Valérien

Le 28 mars 2015, sous la conduite de Rose de BEAUFORT fille d'Honoré d'ESTIENNE d'ORVES, une visite du Mont-Valérien était organisée.

Ce héros de la Résistance fait partie des 1038 français fusillés entre 1941 et 1944 au Mont-Valérien. La visite débuta par un historique du site et du mémorial puis nous entrâmes dans la crypte où reposent 16 fusillés et où le dernier des 16 compagnons de la Libération encore en vie sera enterré.

La visite se poursuivit par le musée où sont présentées des lettres de fusillés, par la cloche inaugurée en 2003 par Robert BADINTER et Jean-Pierre RAFFARIN sur laquelle sont gravés les noms et prénoms des 1038 fusillés et par la chapelle où étaient enfermés les condamnés avant leur exécution et où l'on peut encore voir les graffitis patriotiques qu'ils inscrivaient sur les murs.

Le point culminant de la visite est la clairière où ils furent fusillés. Une minute de silence fut observée à leur mémoire et Rose lut certaines des dernières lettres écrites par son père à sa famille et à l'abbé STOCK, aumônier des prisonniers, qui sont particulièrement émouvantes.

Nous ne pouvons que remercier Rose pour la qualité de cette visite et pour le temps qu'elle a consacré à l'ACORAM.



Conférence sur les comptoirs de l'Inde

L'amphi Suffren était rempli pour écouter Monsieur Douglas GRESSIEUX, Président de l'Association « les comptoirs de l'Inde ».



Notre conférencier rappela d'abord l'historique de ces cinq comptoirs, Pondichéry, Chandernagor, Mahé, Yanaou et Karikal, fondés par la France entre 1674 et 1739. Il s'agissait de comptoirs commerciaux utilisés principalement par la compagnie des Indes créée en 1674 par COLBERT. Le commerce concernait l'huile, l'arachide, les épices, les cotonnades, etc... Ces cinq villes conservent de nombreux vestiges de la présence française, que ce soient les monuments (palais du gouverneur, églises, lycée français) ou les noms de rues (Surcouf, Suffren, Mahé de la Bourdonnais...). Sur le plan religieux la population y est constituée de 20% de chrétiens, 70% d'indous et 10% de musulmans.

A titre anecdotique le conférencier signale que les oranges maltaises ont été importées d'Inde à Malte par le bailli de SUFFREN.

Lors de l'abolition de l'esclavage en 1848, 160000 indiens venant des comptoirs remplaceront les africains en tant que travailleurs engagés dans les colonies françaises de Guadeloupe, Martinique, Guyane et la Réunion. En 1914-1918 des indiens des comptoirs participent aux combats en France.

Dès 1941 le gouverneur BONVIN rallie les comptoirs au général de GAULLE qui en fera un compagnon de la Libération. 3000 pondichériens vont combattre en Lybie et dans les armées des Maréchaux JUIN et de LATTRE.



L'indépendance de l'Inde en 1947 va progressivement entrainer le rattachement des comptoirs à son grand voisin. Un référendum rattache Chandernagor en 1949 et ce n'est qu'en 1963 que le parlement français accordera la cession à l'Inde des quatre autres comptoirs. Sur les 280000 habitants de ces quatre comptoirs 7500 vont choisir de rester français dont notre conférencier. La plupart revinrent en métropole. Même si les liens actuels sont peu importants entre l'Inde et la France, le français reste tout de même la deuxième langue étrangère enseignée en Inde et des accords culturels permettent au lycée français de

Pondichéry et à l'Alliance française de conserver une renommée certaine. Les beaux bâtiments datant de la présence française sont malheureusement mal entretenus et se dégradent progressivement.

Monsieur GRESSIEUX fut chaleureusement applaudi à l'issue de cette brillante conférence qui se prolongea autour d'un apéritif amical organisé par le LV(R) Daniel LEBREC.

Soirée Tricolore de l'ACORAM ILE DE FRANCE à l'occasion des 90 ans de l'ACORAM et du centenaire des combats de DIXMUDE

En raison du prochain déménagement de l'Etat-Major à Balard c'est la dernière fois que l'ACORAM Ile de France pouvait organiser une soirée de prestige dans les salons historiques de l'Hôtel de la Marine. Cette soirée eut lieu le mercredi 15 avril 2015 en présence du contre-amiral WILZ, représentant l'amiral ROGEL en déplacement aux Etats-Unis, et de l'amiral Alain OUDOT de DAINVILLE, ancien Chef d'Etat-Major de la Marine.

Le CV(H) Bruno de BEAUFORT ouvrit cette soirée en remerciant les autorités de la Marine qui nous accueillait ainsi que le cabinet du CEMM qui en avait facilité l'organisation. Il poursuivit par une évocation de la figure légendaire du CF(R) Gabriel DUCUING, mort pour la France de manière héroïque le 25 mai 1940 au cap Gris-Nez, fondateur de l'ACORAM en 1925.

Notre Président, le CV(H) Gérald BONNIER, évoqua ensuite les missions actuelles de l'ACORAM avant de passer la parole au CF(R) Bertrand GALIMARD-FLAVIGNY qui présenta un historique très complet de la création de notre pavillon tricolore « le bleu attaché à la gaule du pavillon, le blanc au milieu, le rouge flottant dans les airs » ainsi qu'une évocation des combats de Dixmude d'octobre 1914 pendant lesquels s'illustra la brigade des fusiliers-marins du contre-amiral RONARC'H.

Le CF(H) François TESSON présenta ensuite un historique de 16 bâtiments emblématiques de la Marine nationale depuis l'Empire jusqu'au porte-avions « Charles de Gaulle ». Citons la « Belle Poule » en 1840, le « Borda » en 1846, le « Napoléon » en 1850, le « Pourquoi-pas » en 1925, le « Rubis », le « Lamotte-Picquet », le « Casabianca » et l'« Aconit » pour la guerre de 1939-1945, le « Terrible », le « Richelieu » école des EOR, le « Redoutable », le « Clemenceau » et la « Jeanne d'Arc ».

La soirée se termina par un cocktail particulièrement apprécié préparé par l'intendant du CEMM.



Compte rendu visite du Sénat du mardi 02 juin 2015



Après les formalités d'accueil et la remise des badges, notre groupe s'est dirigé vers le Palais du Luxembourg afin de rencontrer le Sénateur André TRILLARD et visiter les lieux à ses côtés.

Monsieur le Sénateur TRILLARD a rappelé que la commission de la défense couvre l'ensemble du secteur de la politique extérieure et de la défense, ce qui n'est pas le cas à l'assemblée nationale, «la guerre étant la continuation de la politique par d'autres moyens», il est important pour la commission de la défense d'avoir une vue globale sur l'outil diplomatique et sur nos moyens armés. Selon le Sénateur, en reprenant le mot de CLEMENCEAU «la guerre est une chose trop sérieuse pour la confier à des militaires», il entend dire que les questions de la défense sont des sujets trop graves pour les laisser au seul Exécutif et à ses conseillers ministériels. Ce lien Parlement Défense est accentué par les mutations du contexte stratégique de notre environnement : suppression des frontières, risque terroriste en particulier Daech, par la suspension du Service National. Le rôle de la commission s'inscrit plus dans une logique d'influence plus que de pouvoir, en participant notamment à la Commission du Livre Blanc, et en évaluant les possibilités de coopération de la France avec le Royaume-Uni. Dans le cadre de la loi de programmation militaire en cours de discussion, Monsieur André TRILLARD rappelle qu'il faut veiller à ce que la conjoncture ne prime pas sur la construction d'un outil cohérent. Il faut être vigilant sur le devenir des deux BPC originellement destinés à la Russie et dont la reprise par notre marine est évoquée, ce qui se ferait au détriment des FREMM. La conviction partagée par l'ensemble de la commission est que la marine est la priorité des nations, la mer étant l'avenir de la terre.



Après cette conférence passionnante sur l'influence du Sénat sur les décisions concernant la défense et singulièrement la Marine, nos guides à savoir Monsieur le Sénateur André TRILLARD, en personne, et un agent du Sénat, nous ont ensuite fait visiter la cour d'honneur du Palais du Luxembourg. L'occasion de nous rappeler l'histoire de la construction de ce bâtiment et du quartier qui l'entoure.

Situé dans le 6^e arrondissement de Paris, le Palais du Luxembourg a été construit au début du XVII^e siècle par la reine Marie de MEDICIS. Le domaine du Palais du Luxembourg comprend, outre le siège du Sénat depuis 1799, l'hôtel du Petit Luxembourg, résidence du Président du Sénat, et le musée du Luxembourg ainsi que l'ensemble du jardin attenant.

Le palais doit son nom au propriétaire de l'hôtel particulier bâti au XVI^e siècle sur ce même terrain : François de PINEY, Duc de Luxembourg.

Marie de MEDICIS, veuve d'Henri IV, acheta l'hôtel et le domaine « de Luxembourg » en 1612 et fit réaliser en 1615 l'actuel palais par l'architecte Salomon de BROSSE. Le maître maçon Marin de LA VALLEE reprit le chantier quelques années plus tard en lieu et place de Salomon de BROSSE. La reine s'installe en 1625 avant la fin des travaux.

Pendant la Terreur, le Palais sera utilisé comme prison, avant d'être le siège du Directoire. En 1799, ce même Directoire fait place au Sénat conservateur. En 1814, le palais est attribué à la Chambre des pairs de la Restauration. Il gardera ensuite sa vocation parlementaire.

Suite à ces quelques rappels, nous avons été dirigés par le guide dans les différents couloirs de l'institution, afin d'atteindre la Salle du livre d'Or, aménagée en 1816 au rez-de-chaussée du bâtiment et qui servait à recevoir le Livre d'Or de la Pairie où l'on inscrivait le nom des visiteurs illustres de la Chambre des Pairs. Cette salle rassemble tout ce qui subsiste de la décoration d'origine du Palais, C'est ici qu'ont été remontés en 1817 des peintures et des lambris provenant des anciens appartements de Marie de MEDICIS. Cette salle tire son nom du Livre d'or de la pairie, registre consignait les titres des pairs de France, auparavant conservé au Sénat et versé aux Archives nationales en 1848.

Notre visite se poursuit par la visite de la salle des Conférences. Cet espace richement décoré a vu son utilisation évoluer au fil du temps. Elle fut tout d'abord le centre du premier bâtiment où débouchait l'escalier de l'architecte Salomon de BROSSE. Puis c'est à cet endroit que prit place pendant la première moitié du XIX^e siècle l'hémicycle du Sénat conservateur. Napoléon III y fit réaliser une galerie du Trône pour le Sénat impérial ainsi que plusieurs peintures dont une où il est représenté avec l'indication du nombre de voix obtenues lors de son plébiscite. Plusieurs mobiliers décorent cette pièce dont le trône de Napoléon Ier en bois doré.

Actuellement, la Salle des Conférences est un lieu de passage pour les Sénatrices et Sénateurs qui les conduit directement dans l'hémicycle. Ils y trouvent également les éditions de leur presse quotidienne régionale. La pièce sert également de lieu d'accueil de plateaux de télévision itinérants les soirs d'élection sénatoriale.

Après la visite de cette salle, notre guide nous a conduit vers la salle des bustes, point de départ de l'ouverture solennelle tous les matins de la séance du Sénat en présence du Président ou de l'un des vices Présidents sous les honneurs de la garde républicaine montrant ainsi la séparation du pouvoir exécutif et législatif.

Notre visite s'est poursuivie par la salle de lecture de la bibliothèque du Sénat, qui fut créée suite aux travaux d'agrandissement de l'hémicycle. L'architecte de GISORS confia la réalisation du décor central de la bibliothèque à Eugène DELACROIX.

Dès 1841, la bibliothèque installe ses ouvrages dans cette longue galerie qui donne sur le jardin du Luxembourg. On y trouve, entre autres ouvrages de droit, d'histoire, de rapports sénatoriaux, une édition exceptionnelle de La Description de l'Égypte, ouvrage scientifique illustré et collectif rédigé par les chercheurs de l'expédition du Général BONAPARTE en Égypte.



Nous nous sommes ensuite rendus dans l'hémicycle, situé au premier étage dans une salle formée de deux hémicycles : le plus grand contient les sièges concentriques des 348 sénateurs, le petit est occupé par le Président et les secrétaires et sténographes,

Notre groupe a ensuite terminé sa visite des lieux par un passage dans l'escalier d'honneur où la traditionnelle photographie fut prise, en présence du Sénateur André TRILLARD et de notre commandant, CV(H) Bruno de BEAUFORT, le Président de l'ACORAM nouvellement élu. Cette fin de visite a été précédée d'un apéritif qui nous a été offert dans le cadre de la visite à la buvette du Sénat.



Tribune Jeunes

A l'occasion de la Journée Nationale du Réserviste (JNR) 2015 du vendredi 27 mars dernier, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie à l'Arc de Triomphe à laquelle l'ACORAM participait (une gerbe a été notamment déposée). Je tenais à remercier les acoramien dont ceux du groupe jeunes qui avaient pu faire le déplacement qui a été l'occasion de rencontrer des réservistes et des associations des autres armées.



Le dîner de carré de printemps s'est déroulé au cercle, dans l'un des salons de la Rotonde de l'École militaire, mardi 19 mai dernier.

16 acoramien avaient répondu présent et parmi eux, six aspirants de la PMS état-major de la promotion actuelle "Mistral". Autour d'une ambiance conviviale, les échanges ont été fructueux entre les différentes promotions de PMS et les différents parcours de réserve.

Comme l'année précédente, l'Ordre de Malte propose une session PSC1 le samedi 27 juin prochain à Paris, à l'attention des membres du groupe jeunes. Il est encore temps de s'inscrire, n'hésitez pas à me contacter.

Les possibilités d'embarquement (plusieurs créneaux à l'année) sur une goélette basée à Lorient se précisent par le biais d'un partenariat entre l'ACORAM et ce voilier. Nous vous tiendrons informés très prochainement.

Enfin, il est de mon devoir de saluer les administrateurs jeunes sortants, les réélus et les entrants ainsi que notre nouveau président national, le CV(H) Bruno de BEAUFORT que je félicite pour son élection.

Bien ACORAMicalement.

EV1(R) Audrey JENBACK.

Vice-président de l'ACORAM, Responsable du groupe jeunes

Vie des Secteurs

Secteur 1 : Seine-et-Marne + Oise

(47 membres)

CV(R) Thierry GAUROY

01 64 71 06 15 t.gauroy@notaires.fr

Secteur 2 : Hauts-de-Seine

(290 membres)

CC(R) Jean-Pascal DANNAUD

06 80 38 39 65 jean-pascal@dannaud.eu

Secteur 4 : Yvelines + Essonne

(280 membres)

CC(R) Pierre BORDESSOULE

01 30 86 93 10 bordessoule@bordessoule.fr

EV2(R) Marie-Hélène ANSQUER (adjointe)

06 60 81 96 85 mh.ansquer@yahoo.fr

Secteur 5 : Paris Nord & Ouest + Val-d'Oise + Seine-St.Denis

(312 membres)

CF(R) Ulrich-André RENAULDON

01 47 83 71 46 ulrich-andre.renauldon@orange.fr

Secteur 6 : Paris Sud & Est + Val-de-Marne

(334 membres)

LV(H) Daniel LEBREC

01 43 06 79 82 acoram-paris-sud-est@orange.fr

Secteur 7 : Non résidents dans la section (France et étranger)

(96 membres)

CF(H) François TESSON

09 79 05 60 17 fpg.tesson@wanadoo.fr

N'hésitez pas à nous faire savoir par e-mail tout problème que vous pouvez rencontrer et, le cas échéant, tout changement d'adresse postale ou internet.

REINSCRIPTIONS / REABONNEMENTS

Mandat de prélèvement SEPA

<input type="checkbox"/> 45 €	Adhésion annuelle (France)
<input type="checkbox"/> 23 €	Adhésion moins de 30 ans - Veuf/veuve d'un membre de l'Acoram
<input type="checkbox"/> 90 € <input type="checkbox"/> 210 €	Adhérent Donateur/Bienfaiteur
<input type="checkbox"/> 30 €	Abonnement annuel (France)
<input type="checkbox"/> 25 €	Abonnement moins de 30 ans - Veuf/veuve d'un membre de l'Acoram
<input type="checkbox"/> 38 € <input type="checkbox"/> 45 €	Abonnement non-adhérent Métropole/Dom-Tom

Votre nom*

Votre adresse* (numéro et rue)

Code postal* Ville*

Pays*

Courriel

Coordonnée de votre compte*

(joindre un IBAN) Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (27 caractères)

Code international d'identification de votre banque - BIC (11 caractères)

Nom du créancier : **ACORAM**

Références bancaires

Adresse : 15 rue de Laborde

ICS : FR53ZZZ532847

CC 12

BIC : PSSFRPPPAR

75398 PARIS Cedex 08

IBAN : FR4120041000010104284H02016

RUM :

Type de paiement Paiement Récurrent/répétitif

Paiement Ponctuel

Signé à :

le / /201...

Signature

En signant ce formulaire vous autorisez l'Acoram à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Acoram. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veuillez compléter obligatoirement les champs marqués *